# Présentation aux investisseurs

Résultats T3 2025



Sauf indication contraire, tous les chiffres sont en dollars canadiens et au 30 septembre 2025.

# Mise en garde sur les énoncés prospectifs

Cette présentation comporte des énoncés prospectifs concernant notamment les objectifs du Mouvement Desjardins en matière de rendement financier, ses priorités, sa vision, ses activités, ses cibles et engagements et son profil des échéances. Ces énoncés comprennent, sans s'y limiter, des observations concernant ses stratégies pour les atteindre, ses résultats et sa situation financière, ainsi que sur la conjoncture économique et celle des marchés financiers. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « cible », « objectif », « échéancier », « perspective », « croire », « prévoir », « compter », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « avoir comme but », « estimer », « planifier », « projeter », « anticiper », « viser », « se proposer », « devoir » et « pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel, ainsi que de mots et d'expressions comparables, dans toutes variantes grammaticales.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs exigent que nous formulions des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions puisque divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influer, isolément ou collectivement, sur la justesse des hypothèses formulées, des prédictions, des projections ou d'autres énoncés prospectifs, y compris ceux mentionnés dans cette présentation. Il est également possible que ces hypothèses, prédictions, projections ou autres énoncés, ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins, ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts, et que les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs diffèrent sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés prospectifs doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risque de même que des autres incertitudes et événements potentiels, incluant l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs.

Les facteurs pouvant influer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans cette présentation incluent ceux qui sont décrits dans la section « Gestion des risques » des derniers rapports de gestion annuel et trimestriel publiés et comprennent notamment : les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel, d'assurance, stratégique et de réputation, le risque environnemental, social et de gouvernance ainsi que les risques réglementaires. Citons également, à titre de tels facteurs, ceux liés à l'atteinte à la sécurité (incluant la cybersécurité), au risque de fraude, au marché de l'habitation et à l'endettement des ménages et des entreprises, aux évolutions technologiques et réglementaires, incluant les modifications apportées aux lignes directrices sur la suffisance du capital et des liquidités ainsi qu'aux exigences relatives à leur présentation et à leur interprétation, à l'évolution des taux d'intérêt, à l'inflation, aux changements climatiques, aux incertitudes géopolitiques, à l'intelligence artificielle et au risque lié aux données. De plus, mentionnons des facteurs liés au conflit commercial avec les États-Unis et les répercussions que l'imposition de tarifs douaniers sur l'exportation de certains biens canadiens ainsi que tout tarif de représailles en découlant, pourraient notamment avoir sur les biens et services, les entreprises de certaines industries et l'économie canadienne. Citons également des facteurs liés aux conditions économiques et commerciales générales dans les régions où le Mouvement Desjardins exerce ses activités. Signalons aussi les facteurs liés aux politiques monétaires, aux estimations comptables critiques et aux normes comptables appliquées par le Mouvement Desjardins, aux nouveaux produits et services destinés à maintenir ou à accroître les parts de marché du Mouvement Desjardins, à la concentration géographique, aux changements aux cotes de crédit attribuées au Mouvement, à la dépendance envers les tiers, à la capacité de recruter les talents et de les maintenir

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient entraîner des répercussions sur les résultats du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d'autres facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » des derniers rapports de gestion annuel et trimestriel publiés et peuvent être mis à jour dans les rapports de gestion trimestriels subséquents.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans ce document sont décrites à la section « Environnement économique et perspectives » du rapport de gestion annuel 2024 du Mouvement Desjardins et du rapport de gestion pour le troisième trimestre de 2025 du Mouvement Desjardins et peuvent être mises à jour dans les rapports de gestion trimestriels déposés par la suite. Nos lecteurs sont priés de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de cette section. Pour établir les prévisions en matière de croissance économique, en général et pour le secteur des services financiers en particulier, le Mouvement utilise principalement les données économiques historiques fournies par des organismes reconnus et fiables, les relations empiriques et théoriques entre les variables économiques et financières, le jugement d'experts ainsi que les risques haussiers identifiés pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale. Compte tenu de l'évolution de la situation en lien avec le conflit commercial aux États-Unis et de son incidence sur l'économie canadienne, la conjoncture des marchés financiers, les activités commerciales, les résultats financiers et la situation financière du Mouvement Desjardins, une plus grande part d'incertitude est associée à nos hypothèses économiques en comparaison avec les périodes précédentes, ces hypothèses étant établies en fonction de développements futurs incertains et considérant la difficulté à prévoir l'ampleur de l'effet des tarifs douaniers américains à long terme.

Les énoncés prospectifs contenus dans cette présentation représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les lecteurs à comprendre et à interpréter la situation financière du Mouvement Desjardins aux dates indiquées ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques tels qu'envisagés en date des présentes. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Ce document ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre visant l'achat de titres. Aucune vente de titres n'aura lieu dans toute juridiction dans laquelle une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

# Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Afin d'évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise diverses mesures financières conformes aux PCGR (IFRS) ainsi que diverses autres mesures financières, dont certaines d'entre elles ne sont pas prescrites par les PCGR. Le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières (Règlement 52-112) fournit des indications aux émetteurs divulguant des mesures financières déterminées, s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par le Mouvement Desjardins :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR:
- · mesures financières supplémentaires.

#### Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR

Les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR utilisés par le Mouvement Desjardins et pour lesquels il n'existe pas de définition normalisée ne sont pas directement comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peuvent ne pas être directement comparables à toute mesure prescrite par les PCGR. Le Règlement 52-112 précise, entre autres, que tout ratio constitué d'au moins une mesure financière non conforme aux PCGR correspond à la définition d'un ratio non conforme aux PCGR. Ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs, entre autres, pour l'analyse de la performance globale ou de la situation financière du Mouvement Desjardins.

#### Marge nette d'intérêts - Particuliers et Entreprises

La marge nette d'intérêts du secteur Particuliers et Entreprises, qui est un ratio non conforme aux PCGR, est utilisée comme mesure de rentabilité de l'actif principal portant intérêt diminuée du coût de financement. Elle correspond au revenu net d'intérêts sur l'actif principal, exprimé en pourcentage de l'actif principal moyen portant intérêt.

L'actif principal moyen portant intérêt constitue une mesure financière non conforme aux PCGR qui reflète la situation financière du secteur Particuliers et Entreprises et est utilisée afin d'exclure de l'actif moyen, les actifs ne générant pas de revenu net d'intérêts et certains autres éléments, dans le calcul de la marge nette d'intérêts. L'actif principal moyen portant intérêt du secteur Particuliers et Entreprises comprend des valeurs mobilières, de la trésorerie et des dépôts auprès d'institutions financières, ainsi que des prêts, et exclut les actifs liés aux activités de négociation ainsi que ceux liés aux activités de marché des capitaux et de gestion des liquidités, et tous les autres actifs ne générant pas de revenu net d'intérêts.

Le revenu net d'intérêts sur l'actif principal constitue une mesure financière non conforme aux PCGR et est utilisée afin d'exclure du revenu net d'intérêts, le revenu net d'intérêts de l'actif non principal.

#### Ratio des sinistres - Ratio des frais - Ratio des pertes sur contrats déficitaires - Ratios combinés

Les ratios non conformes aux PCGR suivants, qui sont nets de la réassurance, sont utilisés comme mesure d'analyse de la performance des activités du secteur Assurance de dommages, plus précisément :

- Ratio des sinistres (non actualisé) : utilisé comme mesure d'évaluation de la qualité des affaires.
- Ratio des frais : utilisé comme mesure de l'efficacité de la gestion des frais autres que d'intérêts en excluant certains éléments, dont les frais autres que d'intérêts afférents aux sinistres.
- · Ratio des pertes sur contrats déficitaires : utilisé comme mesure d'évaluation de l'effet des contrats déficitaires sur la rentabilité.
- Ratio combiné (actualisé et non actualisé) : utilisé comme mesure de la rentabilité des affaires en excluant l'incidence du résultat financier d'assurance net et certains autres revenus.

Le ratio des sinistres correspond aux charges afférentes aux sinistres nets exprimées en pourcentage des revenus des activités d'assurance nets. Les charges afférentes aux sinistres nets constituent une mesure financière non conforme aux PCGR. Elle est utilisée afin d'exclure les coûts attribuables aux polices et les frais d'acquisition, l'effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires ainsi que l'effet de l'actualisation des passifs nets au titre des sinistres survenus et afin de tenir compte des sinistres survenus et coûts attribuables aux sinistres cédés.

# Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Les revenus des activités d'assurance nets constituent une mesure financière non conforme aux PCGR. Elle est utilisée afin d'exclure les primes payées liées aux activités de réassurance et représente le dénominateur dans le calcul des ratios suivants : ratio des sinistres, ratio des frais et ratio des pertes sur contrats déficitaires.

Le ratio des sinistres est composé des ratios suivants :

- Ratio des sinistres pour l'exercice en cours : ratio des sinistres, à l'exclusion des frais de sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs de l'exercice en cours et ceux liés à l'évolution des sinistres des années antérieures, déduction faite de la réassurance détenue y afférente.
- Ratio des sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs : ratio des sinistres considérant les frais de sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs de l'exercice en cours, déduction faite de la réassurance détenue y afférente.
- Ratio de l'évolution des sinistres des années antérieures : ratio des sinistres considérant l'évolution des sinistres des années antérieures, déduction faite de la réassurance détenue y afférente.

Le ratio des frais correspond quant à lui aux frais autres que d'intérêts, excluant les frais autres que d'intérêts afférents aux sinistres et certains éléments, exprimés en pourcentage des revenus des activités d'assurance nets. Les frais autres que d'intérêts, excluant les frais autres que d'intérêts afférents aux sinistres et certains éléments, constituent une mesure financière non conforme aux PCGR. Elle est utilisée afin de considérer tous les frais excluant les frais de gestion de placement et certains autres éléments particuliers.

Le ratio des pertes sur contrats déficitaires correspond à l'effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires nets exprimé en pourcentage des revenus des activités d'assurance nets. L'effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires nets constitue une mesure financière non conforme aux PCGR. Elle est utilisée afin d'inclure les pertes et reprises de pertes sur contrats déficitaires nets ainsi que les diminutions de l'élément de perte relatives aux services passés, nette de la réassurance.

Le ratio combiné correspond à la somme du ratio des sinistres, du ratio des frais et du ratio des pertes sur contrats déficitaires.

Le ratio combiné actualisé correspond au ratio combiné incluant l'effet de l'actualisation des passifs nets au titre des sinistres survenus.

#### Retour aux membres et à la collectivité

En tant que groupe financier coopératif contribuant au développement des communautés, le Mouvement Desjardins accompagne ses membres et clients dans leur autonomie financière. Le retour aux membres et à la collectivité, qui est utilisé afin de présenter le montant global retourné à la communauté, est composé des ristournes aux membres et des commandites, des dons et des bourses d'études et constitue une mesure financière non conforme aux PCGR.

#### Mesures financières supplémentaires

Selon le Règlement 52-112, les mesures financières supplémentaires sont utilisées afin de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus. De plus, ces mesures ne sont pas présentées dans les états financiers.

Certaines informations supplémentaires concernant les mesures financières déterminées sont intégrées par renvoi. Elles figurent à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du rapport de gestion du troisième trimestre de 2025 du Mouvement Desjardins qui est disponible sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.com (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec).

# À propos de DESJARDINS

#### Notre mission

En tant que groupe financier coopératif contribuant au développement des communautés, nous accompagnons nos membres et clients dans leur autonomie financière.

# 7,8 millions

de membres et clients au 31 décembre 2024 11,9 G\$

revenu net total pour les neuf premiers mois de 2025 et plus important groupe coopératif financier en Amérique du Nord<sup>1</sup>

2 753 M\$

excédents pour les neuf premiers mois de 2025 511,9 G\$

actifs totaux en date du 30 septembre 2025

23,1 %<sup>2</sup>

Catégorie 1A (ratio CET1 pour les banques)

557 M\$<sup>3</sup>

en retour aux membres et à la collectivité en 2024 2,07 G\$<sup>4</sup>

investis dans les énergies renouvelables

Stratégie climat Desjardins zéro émission nette<sup>5</sup>

2040

<sup>1.</sup> Selon les actifs totaux.

<sup>2.</sup> En vertu de la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital émise par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

<sup>3.</sup> Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR voir les pages 3 et 4.

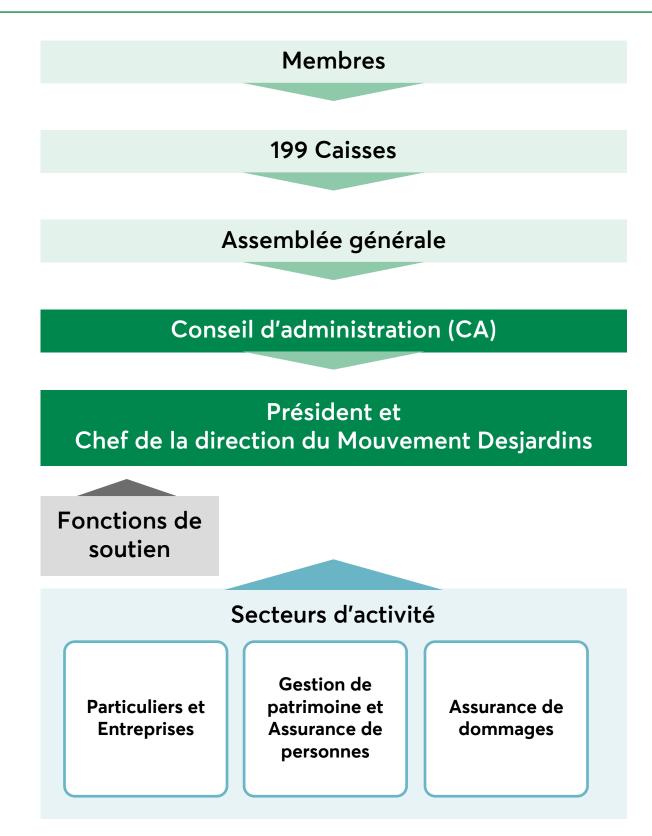
<sup>4.</sup> Au 30 septembre 2024. Incluant le Régime de rentes du Mouvement Desjardins.

<sup>5.</sup> Sur nos activités opérationnelles (bâtiments, déplacements d'affaires et chaîne d'approvisionnement), ainsi que sur nos activités financières (investissements de nos assureurs et financements) dans trois secteurs fortement émetteurs de gaz à effet de serre : l'énergie, l'immobilier et le transport.

# Structure coopérative

Fondé en 1900,
Desjardins est le
plus important
groupe coopératif
financier en
Amérique du Nord
en termes d'actifs.

Prioriser l'humain avant le profit grâce à une structure démocratique unique.



#### Capital

Capital social (4,6 G\$) Réserves (31,1 G\$)

# Gouvernance moderne

Séparation des rôles de président du CA et de PDG

Un membre / Un vote

Réglementé par l'AMF<sup>1</sup>

<sup>1.</sup> Les filiales de Desjardins sont également réglementées par l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF) et le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

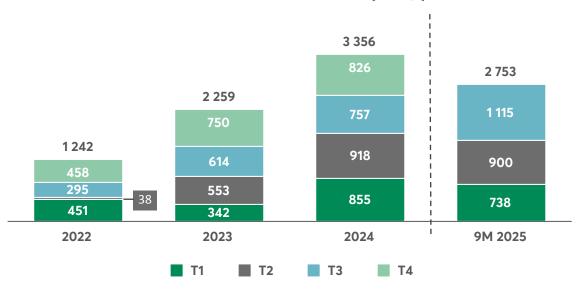


- 1. Résultats financiers
- 2. Qualité du bilan
- 3. Capital
- 4. Financement et liquidité
- Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

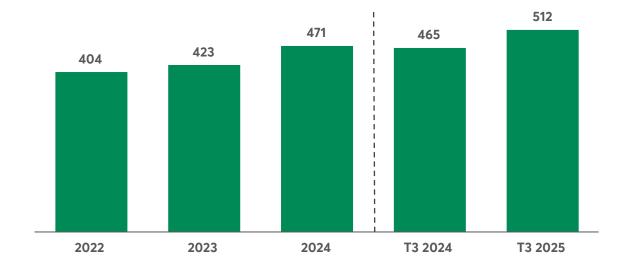


### **Faits saillants**

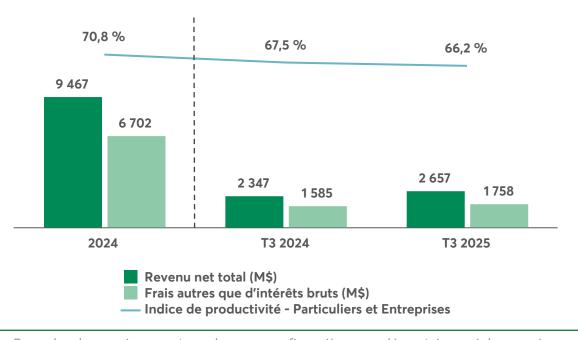
# **EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES (M\$)**



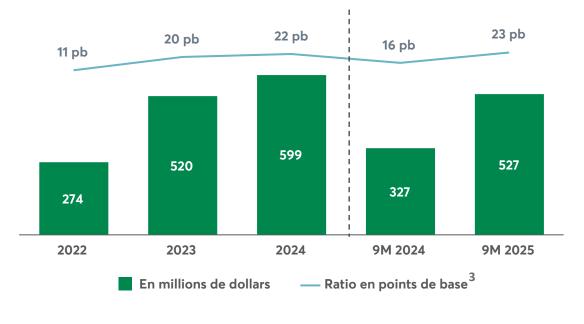
#### **ACTIFS TOTAUX (G\$)**



#### INDICE DE PRODUCTIVITÉ -PARTICULIERS ET ENTREPRISES<sup>1</sup>



## **DOTATION À LA PROVISION POUR** PERTES DE CRÉDIT<sup>1;2</sup>



Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires voir la page 4.

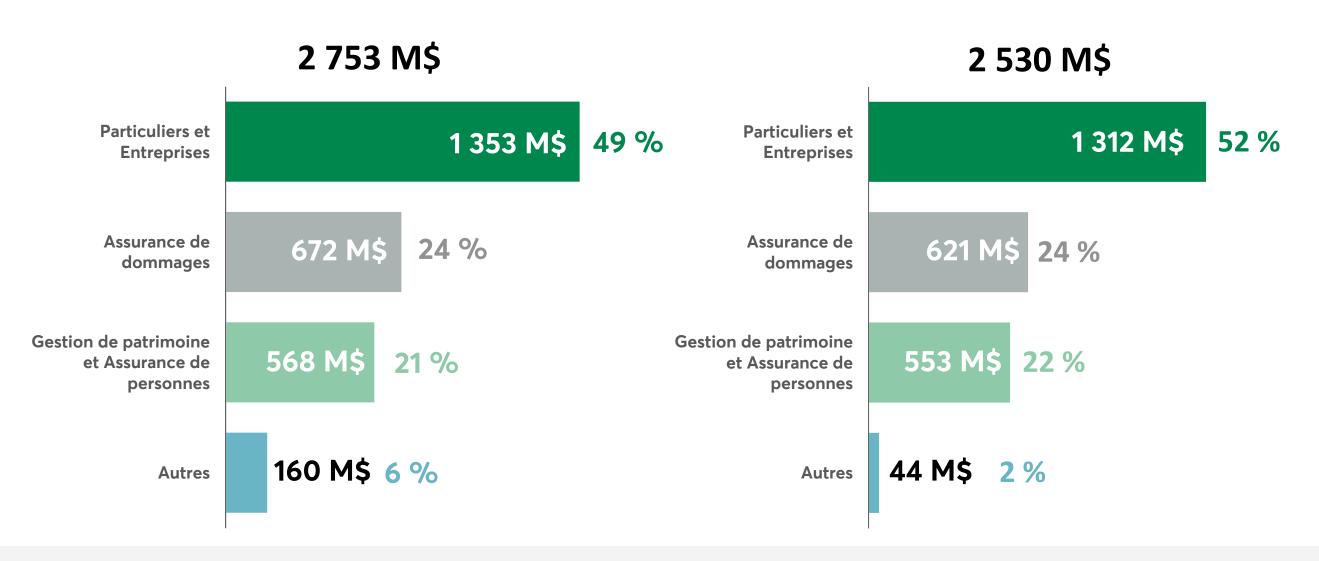
Dotation à la provision pour pertes de crédit sur les prêts et les éléments hors bilan et taux de dotation à la provision pour pertes de crédit.

Correspond à un calcul annualisé qui prend en compte le nombre de jours dans la période concernée.

## Contribution des secteurs aux excédents avant ristournes aux membres

#### **NEUF PREMIERS MOIS DE 2025**

#### **NEUF PREMIERS MOIS DE 2024<sup>1</sup>**



#### **Particuliers et Entreprises**

Excédents de 1 353 M\$, une hausse de 41 M\$ par rapport aux neuf premiers mois de 2024

#### Gestion de patrimoine et Assurance de personnes

Excédents de **568 M\$**, une hausse de **15 M\$** par rapport aux neuf premiers mois de 2024

#### Assurance de dommages

Excédents de 672 M\$, une hausse de 51 M\$ par rapport aux neuf premiers mois de 2024

# Particuliers et Entreprises

#### À PROPOS DE DESJARDINS

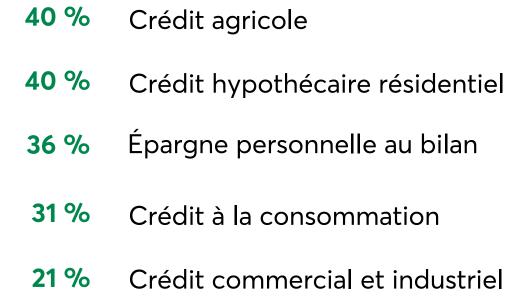
Au 31 décembre 2024

199 Caisses (au 30 septembre 2025)

**587** Points de service

**1303** Guichets automatiques

#### Parts de marchés au Québec<sup>1</sup>





# **EXPÉRIENCE NUMÉRIQUE**



#### 2,7 millions

d'utilisateurs mensuels de l'application mobile **Services mobiles Desjardins** 

72,3 %

taux d'adoption numérique mensuel<sup>3</sup> des membres particuliers, une hausse de 1,2 p.p. par rapport à T3 2024

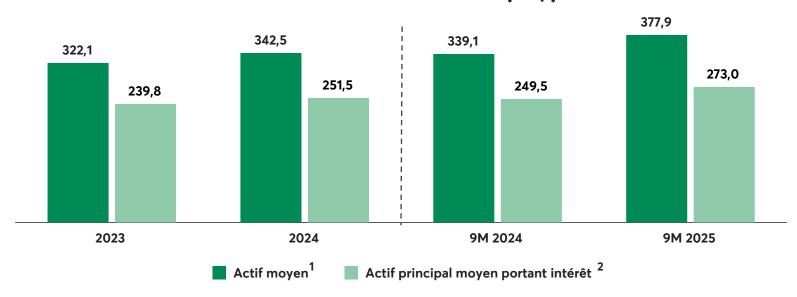
<sup>1.</sup> Ces parts de marché sont compilées et estimées en date du 30 juin 2025, selon une méthodologie développée par Desjardins et basées sur plusieurs sources externes, dont notamment : Banque du Canada, Statistique Canada et *Investor Economics*.

<sup>2.</sup> Les données ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

<sup>3.</sup> Proportion des membres particuliers s'étant connectés à au moins une reprise à l'application Services mobiles Desjardins au cours du mois de septembre 2025. La mesure est prise la dernière journée du mois.

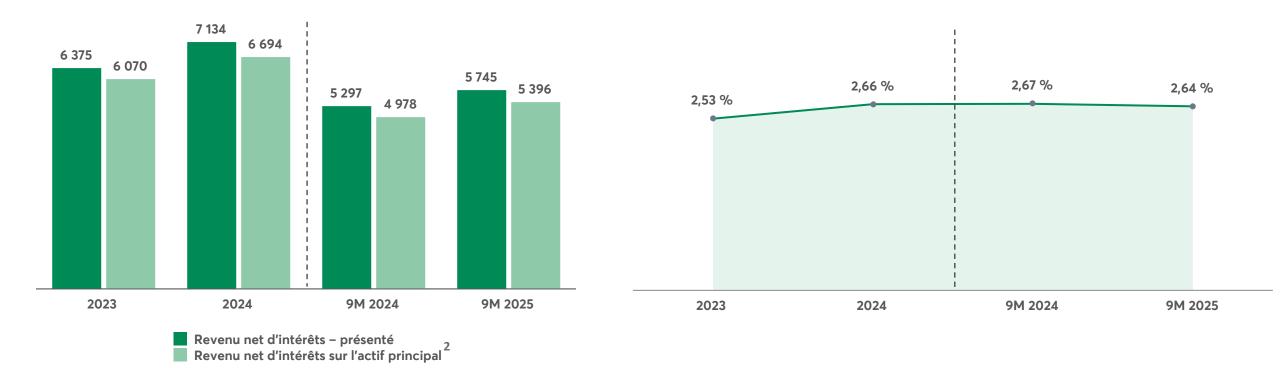
# Particuliers et Entreprises – Marge nette d'intérêts

#### **ACTIF MOYEN ET ACTIF PRINCIPAL MOYEN** PORTANT INTÉRÊT (G\$)<sup>1;2</sup>



#### **REVENU NET D'INTÉRÊTS (M\$)**

#### MARGE NETTE D'INTÉRÊTS<sup>2</sup>

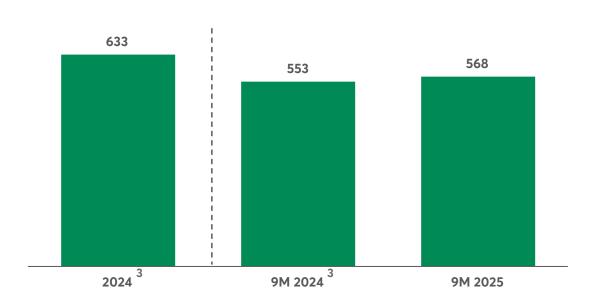


Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires voir la page 4.

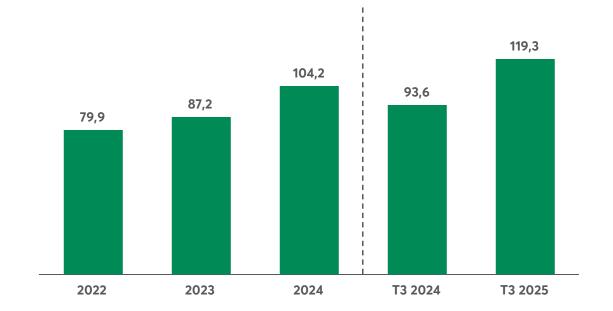
<sup>2.</sup> Pour plus de renseignements sur les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR voir les pages 3 et 4.

# Gestion de patrimoine et Assurance de personnes

# **EXCÉDENTS NETS (M\$)**



# BIENS SOUS GESTION (G\$)<sup>1;2</sup>



#### PRIMES (M\$)1 6 890 6 313 5 806 1 476 5 3 0 5 1 458 4 818 1 265 1204 1 279 1 015 968 950 881 4 210 3 840 3 573 3 326 3 145 9M 2024<sup>3</sup> 2024 9M 2025 2022 2023 Primes d'assurance ■ Primes d'assurance Primes de individuelle collective rentes

#### **RÉSEAUX DE DISTRIBUTION<sup>4</sup>**



Accès facile à notre offre grâce à la diversité de nos réseaux de distribution à travers le Canada



**Desjardins Sécurité** Financière, compagnie d'assurance vie (DSF) a accès à tous les réseaux de distribution de Desjardins

- Nos agents d'assurance vie sont exclusivement dédiés aux membres.
- Conseillers des caisses Desjardins
- Réseau des agents Desjardins
- Distribution directe et services en ligne
- Worldsource



Position unique au Québec pour offrir aux membres l'accès à nos offres complètes d'assurance et d'épargne dans le réseau des caisses

Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires voir la page 4.

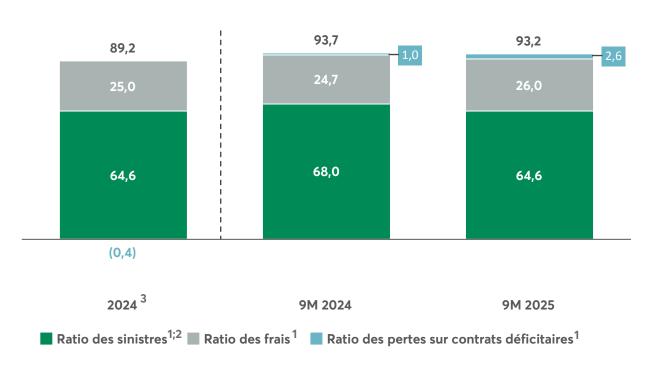
Le secteur Gestion de patrimoine est le principal responsable des activités liées aux biens sous gestion.

Les données ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

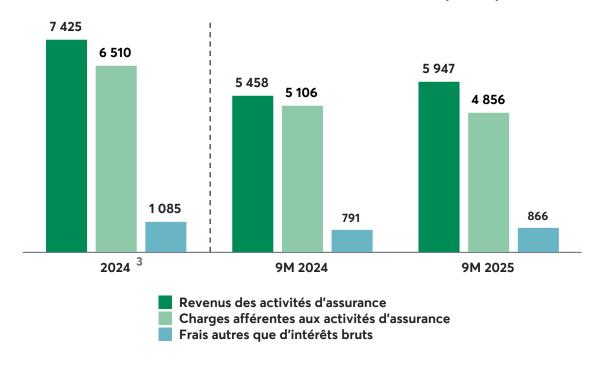
<sup>4.</sup> Pour plus de renseignements sur les réseaux de distribution, voir la page 31 de notre Rapport Annuel 2024.

# Assurance de dommages

# RATIO COMBINÉ (%)<sup>1;2</sup>



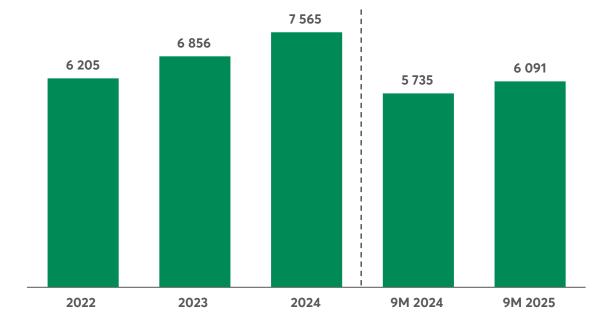
# **REVENUS ET DÉPENSES (\$M)**



# **EXCÉDENTS NETS (M\$)**

# 1074 672 621 2024<sup>3</sup> 9M 2024 9M 2025

# PRIMES SOUSCRITES DIRECTES (M\$)<sup>4</sup>



Pour plus de renseignements sur les ratios non conformes aux PCGR voir les pages 3 et 4.

Ratio non actualisé, excluant donc l'effet de l'actualisation des passifs nets au titre des sinistres survenus.

Les données ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

<sup>4.</sup> Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires voir la page 4.

#### Présence au Québec et au Canada

En date du 31 décembre 2024, sauf indication contraire

#### **Particuliers et Entreprises**

- Des caisses au Québec, en Ontario et Desjardins Bank en Floride
- Acteur de premier plan pour ce qui est du crédit à la consommation au Québec
- Chef de file au Québec en matière de :
  - · Crédit hypothécaire
  - Crédit agricole
  - Épargne personnelle au bilan

5e au Canada en matière d'émission de cartes de crédit¹

# Gestion de patrimoine et Assurance de personnes

**1er** au Québec et au Canada pour les placements garantis liés aux marchés<sup>2</sup>

#### Assurance et rentes

**1er** distributeur indépendant au Canada<sup>3</sup>

2e assureur de personnes au Québec et
 5e au Canada<sup>4</sup>

**6,9 G\$**<sup>5</sup> primes souscrites directes

#### Assurance de dommages

2e au Québec<sup>4</sup>

**3e** en Ontario<sup>4</sup>

**3e** au Canada<sup>4</sup>

**7,6** G\$<sup>5</sup> primes souscrites directes

32<sup>e</sup> année consécutive de résultat des activités d'assurance positif

<sup>1.</sup> Sur la base des encours de 2023.

<sup>2.</sup> Sur la base de l'actif sous gestion de 2024 publié par Investor Economics au printemps 2025.

<sup>3.</sup> Selon l'Insurance Report d'avril 2025 publié par Investor Economics et sur la base des nouvelles primes émises annualisées en 2024.

<sup>.</sup> Sur la base des primes souscrites directes de 2024 publiées par MSA Research en mars 2025.

<sup>5.</sup> Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires voir la page 4.



1. Résultats financiers

2. Qualité du bilan

3. Capital

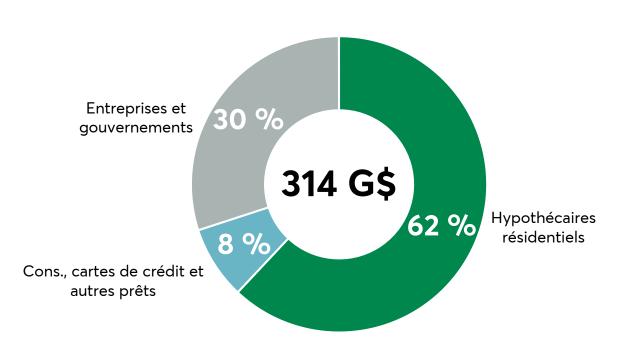
4. Financement et liquidité

 Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

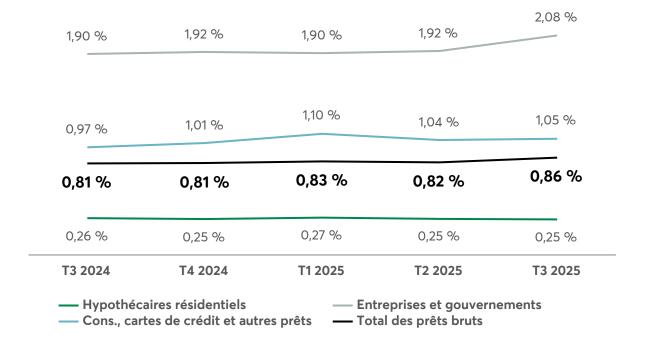


# Portefeuille de prêts

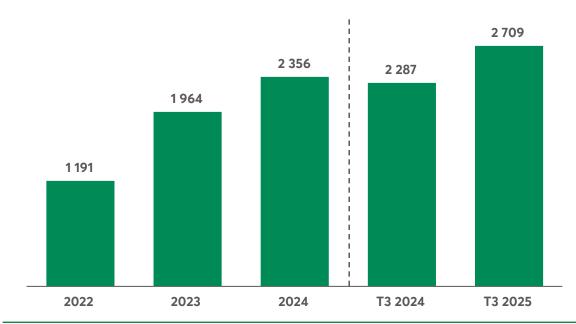
#### PRÊTS BRUTS



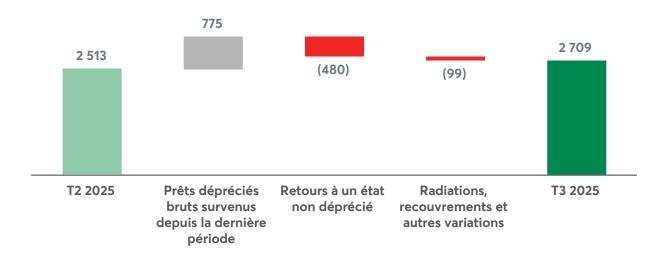
#### RATIOS PRÊTS DÉPRÉCIÉS BRUTS<sup>1</sup>



# PRÊTS DÉPRÉCIÉS BRUTS (M\$)



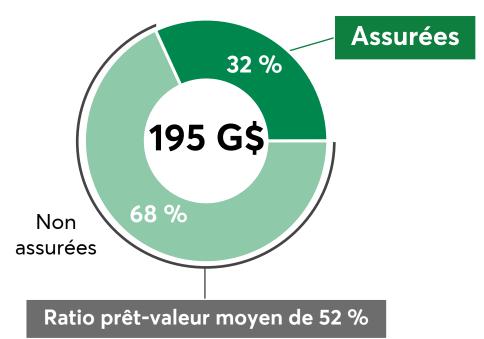
# ÉVOLUTION DES PRÊTS DÉPRÉCIÉS BRUTS (M\$)



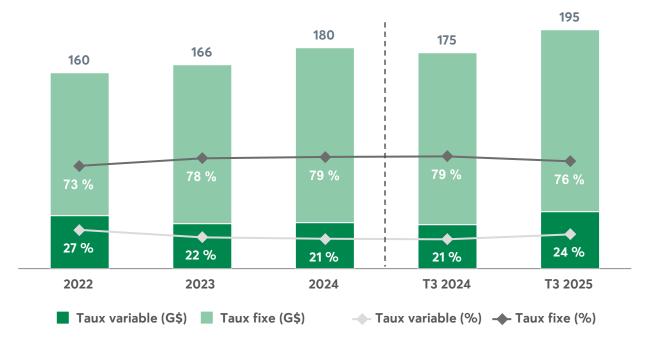
<sup>1.</sup> Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires voir la page 4.

# Portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels

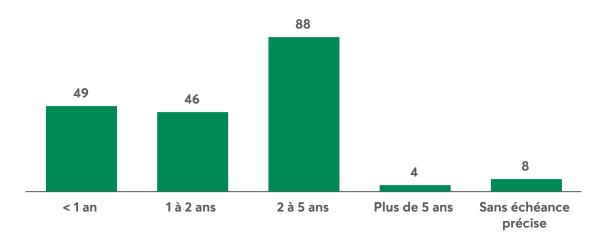
## PORTEFEUILLE D'HYPOTHÈQUES RÉSIDENTIELLES



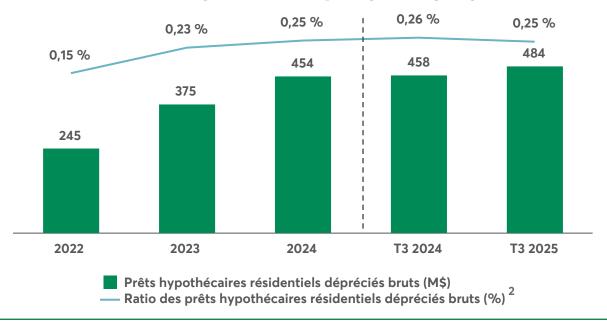
#### PORTEFEUILLE RÉSIDENTIEL



#### RENOUVELLEMENT DES TAUX D'INTÉRÊTS (G\$)1



#### PRÊTS DÉPRÉCIÉS BRUTS



Les montants remboursables sur demande sont classés dans la colonne « Sans échéance précise ».

<sup>2.</sup> Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires voir la page 4.

# Prêts aux entreprises et aux gouvernements

- Portefeuille de haute qualité et bien diversifié.
- Ratio des prêts dépréciés bruts de 2,08 %.
- Les secteurs mines, pétrole et gaz représentent 0,6 % du portefeuille Entreprises et gouvernements.

Catégories d'emprunteurs			Prêts dépréciés			
	du portefeuille	(M\$)	(M\$)	T3 2025	T2 2025	T1 2025
Immobilier <sup>2</sup>	22,7	21 500	266	1,24	0,96	0,97
Agriculture	14,3	13 518	392	2,90	2,65	2,97
Construction	10,7	10 145	250	2,46	2,22	2,05
Fabrication	7,5	7 050	381	5,40	5,15	4,91
Commerce de détail	6,5	6 142	156	2,54	2,49	1,91
Soins de santé	6,0	5 669	47	0,83	1,14	1,49
Services publics	4,4	4 111	2	0,05	0,08	0,09
Organismes publics	4,2	4 000	-	_	_	_
Finance et assurances	3,9	3 660	3	0,08	0,11	0,09
Commerce de gros	3,4	3 254	84	2,58	2,39	3,92
Reste du portefeuille	16,4	15 498	385	2,48	2,12	1,73
Total	100	94 547	1 966	2,08	1,92	1,90

<sup>1.</sup> Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires voir la page 4.

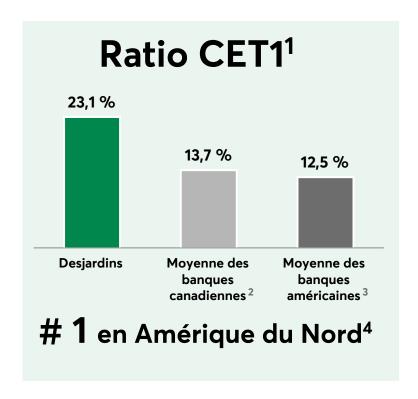
<sup>2.</sup> Excluant les prêts multilogements.



- 1. Résultats financiers
- 2. Qualité du bilan
- 3. Capital
- 4. Financement et liquidité
- 5. Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)



# Capital en excellente position



#### Ratio de levier<sup>1</sup>

7,5 %

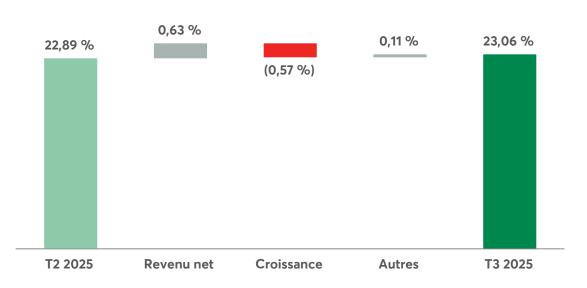
Moyenne des six grandes banques canadiennes 4,5 %<sup>2</sup>

#### Ratio TLAC<sup>1</sup>

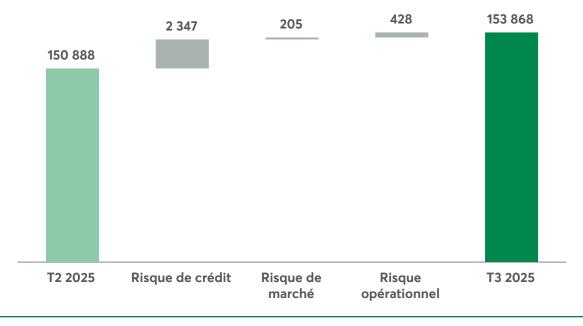
34,9 %

Moyenne des six grandes banques canadiennes 30,5 %<sup>2</sup>

# RATIO DES FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1 (CET1)<sup>1</sup>



# **ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION** DES RISQUES (M\$)1



- 1. En vertu de la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital et de la Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes émises par l'AMF.
- 2. La moyenne des ratios en date du 31 juillet 2025 pour les six plus grandes banques canadiennes (selon les actifs totaux).

4. Pour les banques d'Amérique du Nord ayant des actifs supérieurs à 60 G\$ US.

<sup>3.</sup> Inclut Bank of America, Bank of NY Mellon, Capital One, Citigroup, Fifth Third Bancorp, JP Morgan, Northern Trust, PNC, State Street, Truist, US Bancorp et Wells Fargo. Données au 30 septembre 2025.

#### COTES DE CRÉDIT PARMI LES MEILLEURES

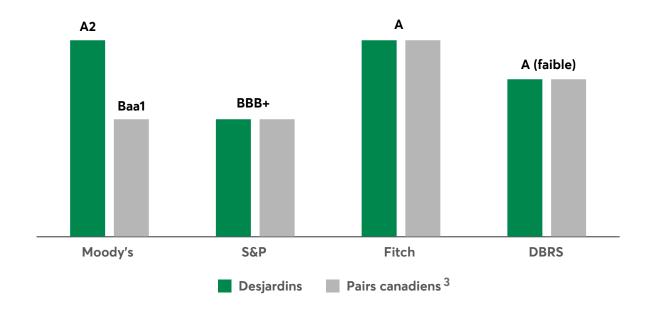
	MOODY'S	S&P	DBRS	FITCH
Contrepartie/Dépôts <sup>1</sup>	Aa1	A+	AA	AA
Obligations sécurisées	Aaa	_	_	AAA
Dette à moyen et long termes de premier rang <sup>2</sup>	A1	A-	AA (faible)	AA-
Perspectives	Stable	Stable	Stable	Stable

#### COTES DE CRÉDIT PAR RAPPORT À LA MÉDIANE DES PAIRS

#### **DETTE SENIOR<sup>2</sup>**

# AA- AA (faible) A1 A2 A- BA (faible) A- BA (faible) AB (faible)

#### **DETTE SUBORDONNÉE FPUNV**



<sup>1.</sup> Représente la cote de crédit dépôts à long terme et la cote de crédit contrepartie de Moody's, la cote de crédit de l'émetteur de S&P, la cote de crédit dépôts à long terme de DBRS, la cote de défaut long terme de l'émetteur, la cote de crédit dépôts à long terme et la cote de crédit contrepartie dérivée de Fitch.

<sup>2.</sup> Comprend la dette à moyen et long termes de premier rang émise qui répond aux critères d'admissibilité du régime de recapitalisation interne applicable au Mouvement Desjardins.

<sup>3.</sup> La médiane des cotes de crédit en date du 31 octobre 2025 pour les six plus grandes banques canadiennes (selon les actifs totaux).



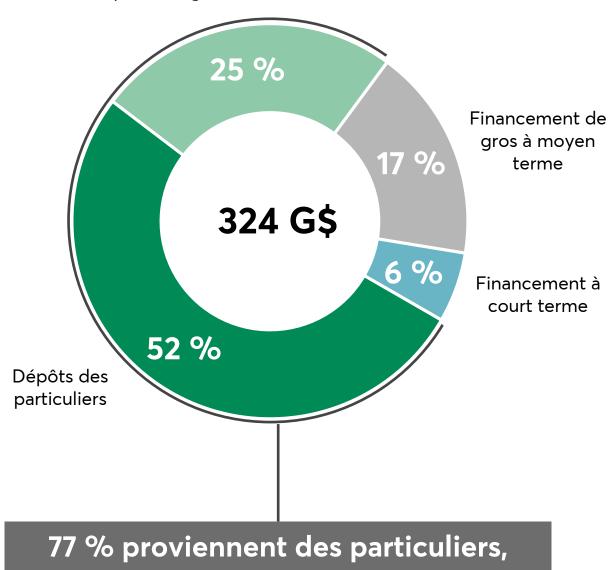
- 1. Résultats financiers
- 2. Qualité du bilan
- 3. Capital
- 4. Financement et liquidité
- Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)



#### Financement diversifié

#### **TOTAL DES DÉPÔTS**

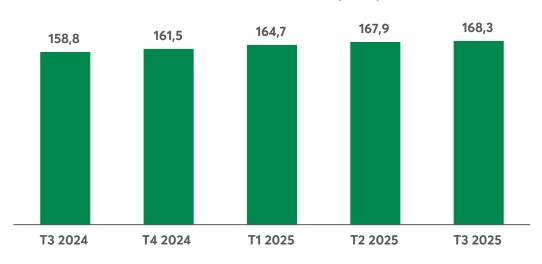
#### Entreprises et gouvernements



entreprises et gouvernements

#### **ÉVOLUTION DES DÉPÔTS**

#### **PARTICULIERS (G\$)**



Taux de croissance annuel composé des trois dernières années<sup>1</sup> : 6 %

#### **ENTREPRISES ET GOUVERNEMENTS (G\$)**



Taux de croissance annuel composé des trois dernières années<sup>1</sup>: 8 %

# Liquidité en excellente position

#### RATIOS DE LIQUIDITÉ ROBUSTES

Ratio de liquidité à court terme (LCR)

167 %

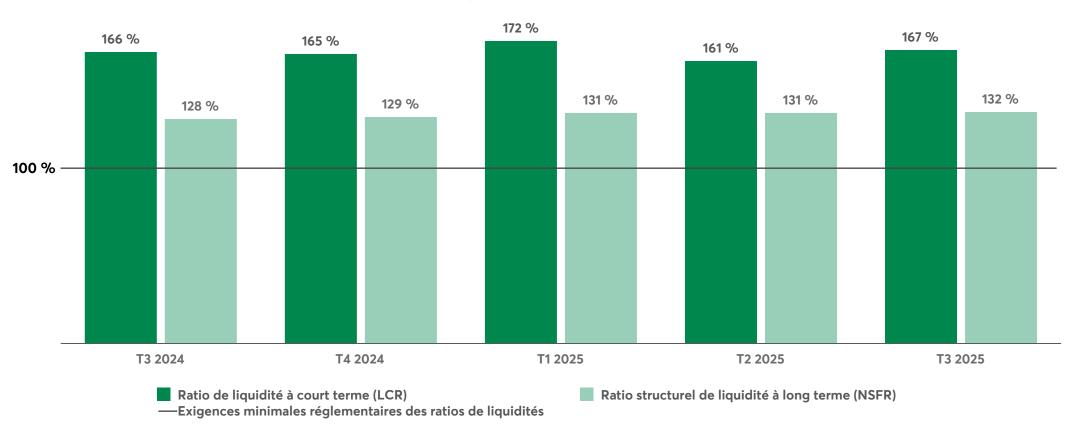
135 %

Ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR)

132 %

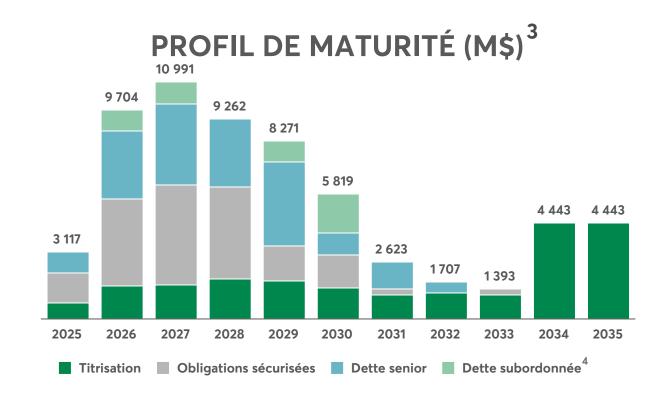
118 %

#### HISTORIQUE DU LCR ET DU NSFR

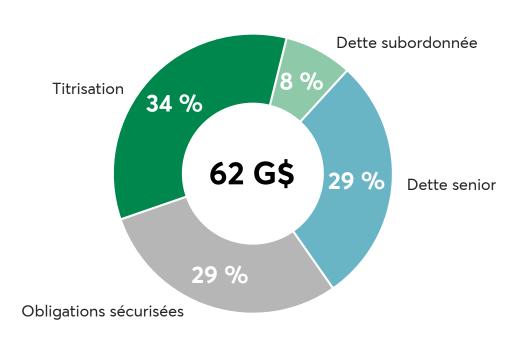


# Financement de gros à moyen terme

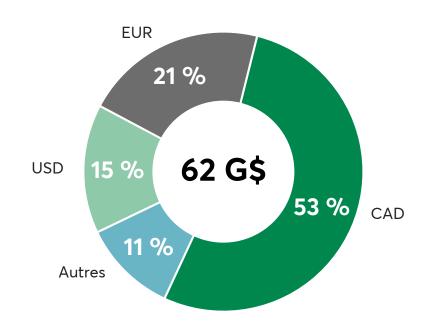
	PROGRAMME	LIMITE
Moyen terme	Billets à moyen terme (marché canadien) <sup>1</sup>	13 G\$ CA
	Billets à moyen terme et subordonnés (multidevises) <sup>1</sup>	13 G€
	Billets à moyen terme (marché australien) <sup>1</sup>	3 G\$ AU
	Obligations sécurisées (multidevises) <sup>1;2</sup>	26 G\$ CA
	Obligations subordonnées FPUNV (marché canadien) <sup>1</sup>	7 G\$ CA



#### PAR PROGRAMME

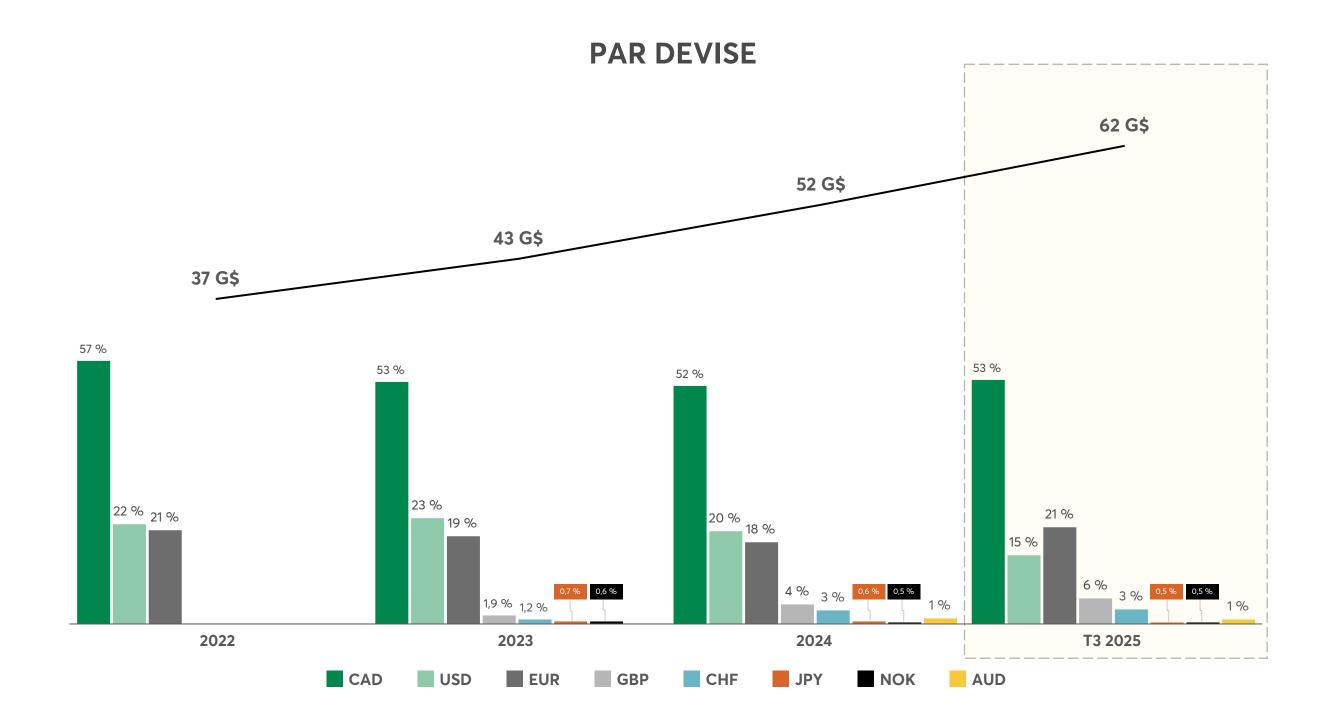


#### **PAR DEVISE**



- 1. Des obligations durables peuvent être émises en vertu de ces programmes de financement conformément au Cadre des obligations durables Desjardins.
- 2. Le montant maximal autorisé demeure sujet à la limite prudentielle édictée par l'AMF.
- 3. Taux de change au 30 septembre 2025.
- 4. Reflète la date de réinitialisation de chaque émission d'obligations subordonnées NVCC ; les obligations subordonnées NVCC arrivent à échéance à la date d'échéance indiquée.

# Financement de gros à moyen terme

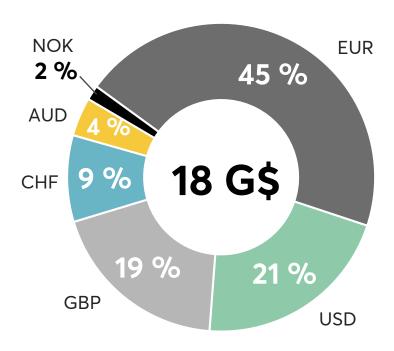


# Transactions effectuées sur les marchés en 2025

Date d'émission	Montant (en million)	Devise	Type de dette	Terme
14 janvier 2025	750	EUR	Dette senior	2 ans
15 janvier 2025	600	GBP	Obligations sécurisées	3,5 ans
24 janvier 2025	1 250	CAD	Dette subordonnée FPUNV	5 ans
27 janvier 2025	600	USD	Dette senior	2 ans
29 janvier 2025	175	CHF	Obligations sécurisées	6 ans
29 mai 2025	750	EUR	Obligations sécurisées	5 ans
26 juin 2025	220	CHF	Dette subordonnée FPUNV	10 ans, rachetable 5 ans
26 juin 2025	20 000	YEN	Dette subordonnée FPUNV	10 ans, rachetable 5 ans
25 août 2025	500	CAD	Dette senior durable	7 ans
26 août 2025	750	USD	Dette senior	5 ans
29 septembre 2025	750	EUR	Dette senior	5,5 ans
8 octobre 2025	400	GBP	Dette senior	5 ans

# Obligations sécurisées en circulation<sup>1</sup>

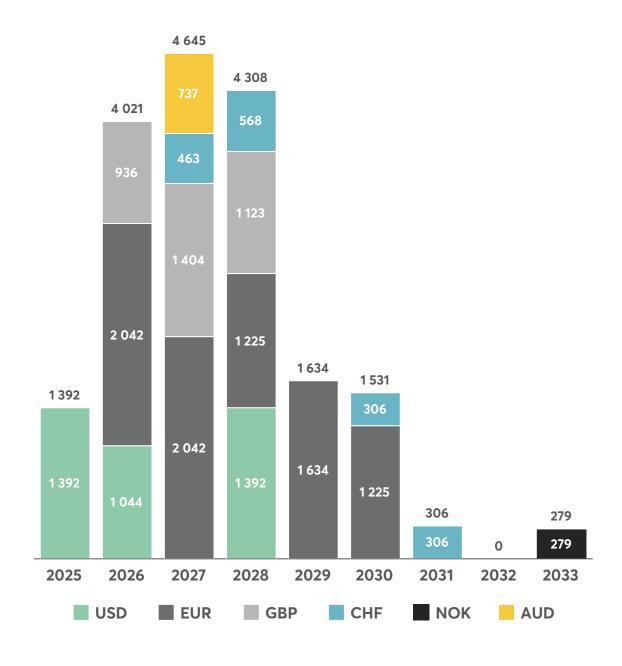




3,4 % de 5,5 % de la limite du régulateur

Durée moyenne pondérée : **2,30 ans** 

#### PROFIL DE MATURITÉ (M\$)<sup>2;3</sup>



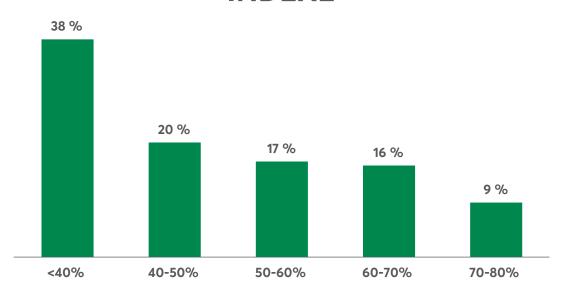
<sup>1.</sup> Plus de détails sont disponibles sur le site Web de Covered Bond Label.

Reflète l'échéance prévue.

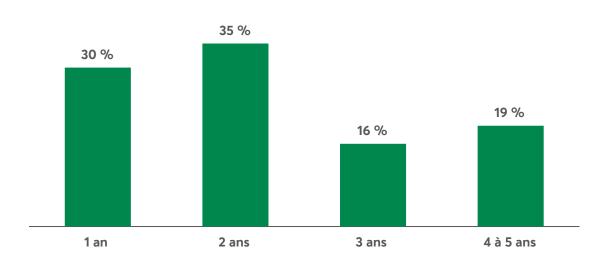
<sup>3.</sup> Taux de change au 30 septembre 2025.

# Bassin d'obligations sécurisées

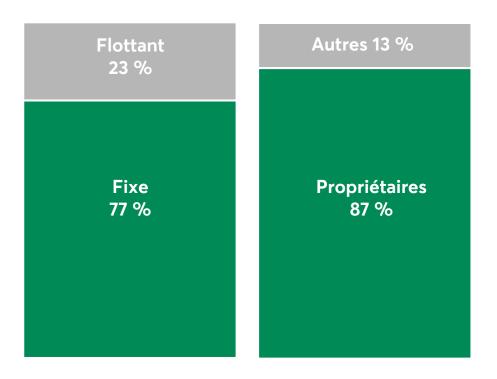
#### RÉPARTITION ACTUELLE DU RPV INDEXÉ



## RÉPARTITION DES DURÉES **RESTANTES**



#### TAUX ET TYPE D'OCCUPATION



#### **SOMMAIRE DU PROGRAMME**

Prêt-valeur	Maximum 80 %
Éligibilité des actifs en garantie	Prêts hypothécaires résidentiels conventionnels et non-assurés
Distribution géographique	100 % Québec
Prêt moyen	212 k\$



- 1. Résultats financiers
- 2. Qualité du bilan
- 3. Capital
- 4. Financement et liquidité
- 5. Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)



#### Notre cible en matière de durabilité

En date du 31 décembre 2024

Nous voulons affirmer notre rôle de leader socio-économique en participant au développement durable des communautés dans lesquelles nous œuvrons, en accompagnant nos membres et clients dans la transition vers une économie plus sobre en carbone, équitable et inclusive.



#### Une économie sobre en carbone

- Ambition climatique zéro émission nette d'ici 2040 sur nos activités opérationnelles et financières (financements et investissement de nos assureurs) pour trois secteurs fortement émetteurs de gaz à effet de serre : énergie, immobilier, transport
- Cibles de financements et d'investissement dans les énergies renouvelables dans le secteur de l'énergie
- Plus de 2/3 du portefeuille de financements énergétiques dans les énergies renouvelables

#### Une société équitable et inclusive

- Cibles EDI pour les jeunes, les femmes et les personnes autochtones et issues de minorités visibles
- Programme diversité fournisseurs
- Gouvernance au féminin –
   Certification Parité Platine
- Pour une 18<sup>e</sup> année consécutive en 2025, au classement Corporate Knights des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada

# Le développement durable des communautés

- 557 M\$ en retour aux membres et à la collectivité
- Soutien à la construction de 1750 logements abordables d'ici à fin 2025
- 541 336 jeunes accompagnés grâce aux actions de la Fondation Desjardins

#### Faits saillants ESG

En date du 30 septembre 2025



Desjardins a atteint, en septembre 2024, sa cible de constituer, d'ici la fin 2025, un portefeuille d'investissement de 2,1 G\$ consacré aux infrastructures d'énergie renouvelable.



Desjardins a réalisé en août 2025 une 4e émission d'obligations durables, cette fois-ci sur le marché canadien, pour un montant de 500 M\$ . Cette émission servira à financer des projets environnementaux qui mettent de l'avant, entre autres, les énergies renouvelables, les bâtiments verts et les transports propres.



Mise en œuvre à l'interne du programme ESG Desjardins, avec l'objectif de renforcer la robustesse des données ESG, de se conformer aux nouvelles exigences réglementaires en matière de divulgation et de mieux surveiller les risques, afin de permettre une meilleure prise de décision stratégique.



Lancement d'une plateforme de covoiturage, accessible à l'ensemble des employés du Mouvement Desjardins. Cette application permet aux employés de planifier et d'effectuer des déplacements à plusieurs pour se rendre à leur lieu de travail.



Desjardins a déployé un programme interne d'optimisation et de suivi de la consommation énergétique des immeubles qu'il occupe. Depuis 2018, les quelque 210 audits énergétiques réalisés ont permis d'identifier des mesures d'optimisation énergétique et de décarbonation.



Signature par Desjardins du Investor Statement on Vaping, initié par le Tobacco-Free Finance Pledge, et aligné sur notre positionnement sur le tabac et le vapotage adopté en 2020. Cette déclaration appelle les gouvernements à agir sur les plans de la réglementation et de la sensibilisation, afin de réduire les risques grandissants liés au vapotage, particulièrement pour les jeunes.







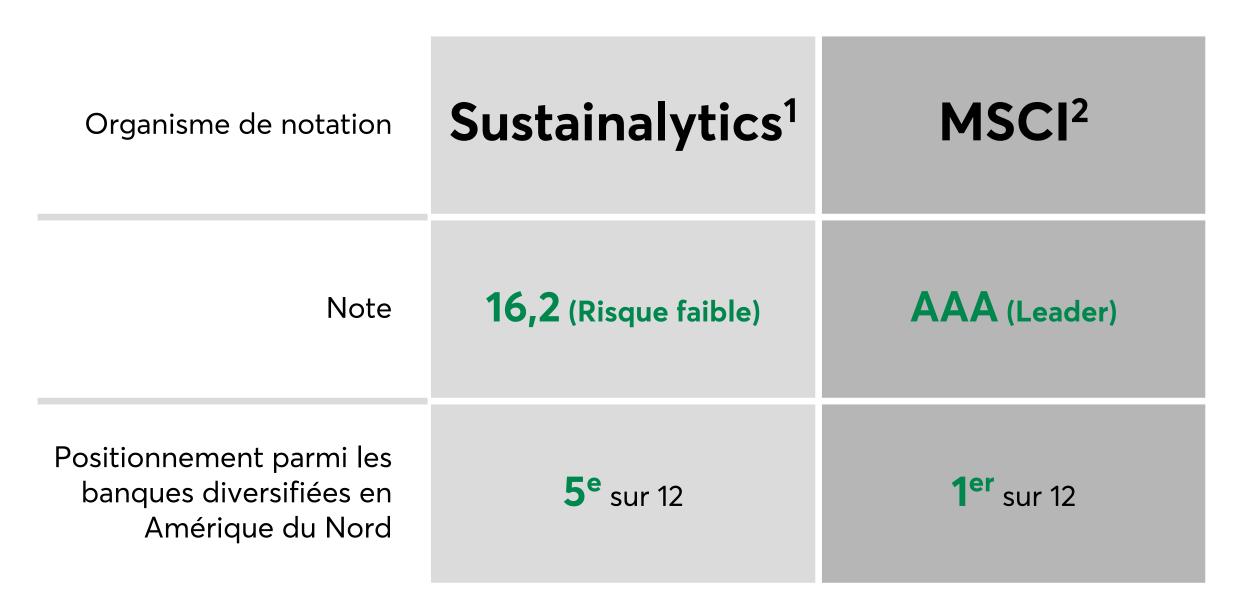






# Notre performance ESG selon les organismes de notation externes

En date du 31 octobre 2025



Copyright ©2022 Sustainalytics. Tous droits réservés. Ce document contient des informations développées par Sustainalytics (www.sustainalytics.com). Ces informations et données sont la propriété de Sustainalytics et/ou de ses fournisseurs tiers (Données de tierce partie) et sont fournies à titre informatif uniquement). Elles ne constituent pas une recommandation de produit ou de projet, ni un conseil en investissement et ne sont pas garanties comme étant complètes, opportunes, précises ou adaptées à une utilisation particulière. Leur utilisation est soumise à des conditions disponibles sur https://www.sustainalytics.com/legal-disclaimers (en anglais seulement).

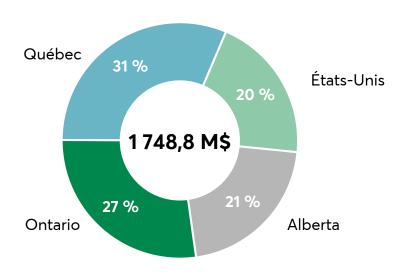
<sup>2.</sup> MSCI ESG Research fournit des évaluations ESG MSCI sur les entreprises publiques mondiales et quelques entreprises privées sur une échelle de AAA (leader) à CCC (à la traîne), en fonction de leur performance en matière d'exposition aux risques spécifiques de leur industrie et de leur habilité à gérer ces risques relativement à leurs pairs.

# Utilisation des fonds des obligations durables

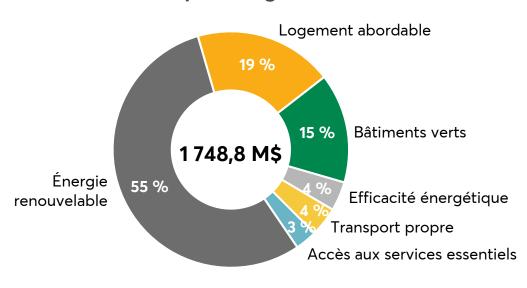
En date du 31 décembre 2024

#### **PORTEFEUILLE DURABLE**

#### Répartition géographique



#### Allocation par catégorie d'actif



#### **RETOMBÉES POSITIVES**

Catégories admissibles	Indicateurs de retombées positives retenus	Types d'actifs admissibles	Allocations des actifs admissibles
Énergie renouvelable	Capacité totale installée de <b>616 MW</b>	<ul> <li>Énergie éolienne</li> <li>Énergie solaire</li> <li>Hydroélectricité à une densité de puissance &gt; 5W/m²</li> </ul>	55 % 970,5 M\$
Logement abordable <sup>1</sup>	966 unités	<ul> <li>Construction ou rénovation de logements répondant à la définition de logement abordable accrédité</li> </ul>	19 % 326,5 M\$
Efficacité énergétique	65 % de réduction des émissions de GES par rapport à 2005	<ul> <li>Systèmes de chauffage/ climatisation, permettant de réaliser des économies d'énergie d'au moins 30 %</li> </ul>	4 % 71,4 M\$
Transport propre	<b>37 km</b> de rail construit²	Construction d'un réseau ferroviaire électrifié	4 % 63,0 M\$
Accès aux services essentiels	12 chambres construites	Infrastructure de soins de santé	3 % 55,9 M\$
Bâtiments verts	<b>4</b> projets soutenu financièrement <sup>2</sup>	<ul> <li>Construction de bâtiments commerciaux ou résidentiels qui recevront la certification LEED Or ou Platine</li> </ul>	15 % 261,5 M\$

#### En date du 31 décembre 2024, 100 % des fonds ont été alloués conformément au Cadre de référence.

<sup>1.</sup> Les mesures de retombées positives de la catégorie « Logement abordable » sont basées sur le financement total de Desjardins et le coût estimé par logement abordable selon la Société de l'habitation du Québec.

<sup>2.</sup> Les retombées positives pour les projets de transport collectif (catégorie Transport propre) et les projets immobiliers (catégorie Bâtiments verts) sont évaluées pour l'ensemble du projet, et non uniquement pour la portion financée par le programme d'obligations durables de Desjardins

#### Coordonnées

#### **RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS**

#### **JEAN BLOUIN**

Directeur principal, Financement et Relations avec les investisseurs et les agences de notations

1866 866-7000, poste 5069604

jean.blouin@desjardins.com

#### **JONATHAN SAUVÉ**

Directeur, Financement moyen terme

1866 866-7000, poste 5466065

jonathan.sauve@desjardins.com

#### **VICTORIA ROULEAU**

Conseillère principale, Financement moyen terme

1866 866-7000, poste 5558656

victoria.a.rouleau@desjardins.com

www.desjardins.com/a-propos/relations-investisseurs

